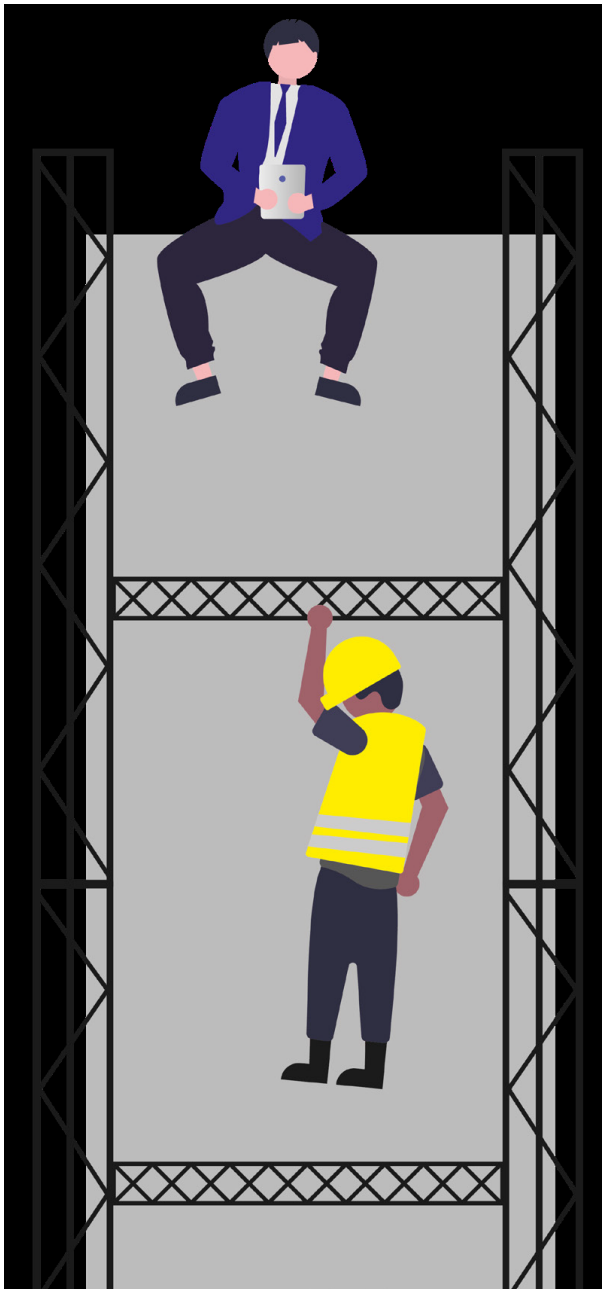




**On continuera
jusqu'au
Retrait !
#PasDeRetrait
Pasd'Armada**

**28 avril - journée internationale de la sécurité
et de la santé au travail**



**ACCIDENTS,
MALADIES,
SOUFFRANCE
AU TRAVAIL...
HALTE à
l'impunité
patronale !**

En manifestant contre le report à 64 ans de l'âge de départ à la retraite, les travailleurs et travailleuses montrent leur refus d'un travail mortifère source de souffrances. Et pour cause : selon l'Insee, 25% des hommes les plus pauvres sont déjà morts à 62 ans (« contre » 5% des plus riches). Ce chiffre sera porté à 29% si le projet de gouvernement de recul de l'âge légal à 64 ans est mis en œuvre. Nous dénonçons l'intox du gouvernement sur les questions de santé et de sécurité au travail.

Le gouvernement nous promet que son projet permettra « d'améliorer la prise en compte de la pénibilité » par l'abaissement de certains seuils et le

déplafonnement des points du Compte professionnel de prévention (C2P). Pourtant, c'est ce

**Rassemblement unitaire
Vendredi 28 avril - 12h - Palais de justice de Rouen**

même gouvernement qui a supprimé, à peine arrivé au pouvoir en 2017, 4 des 10 critères de pénibilité (les postures pénibles, le port de charges lourdes, les vibrations mécaniques et les risques chimiques) initialement censés permettre aux salarié.es exposé.es de partir jusqu'à 2 ans plus tôt à la retraite. Et les pénibilités des métiers féminisés ne sont toujours pas prises en compte.

Le 28 avril a été choisi par l'OIT (Organisation Internationale du Travail) pour rappeler au monde l'enjeu de la santé et la sécurité au travail et l'importance de la prévention des risques professionnels. En France, plus de 1 000 accidents mortels du travail et de trajet sont recensés chaque année, sans compter les accidents du travail non recensés des fonctionnaires, des indépendant.es et auto-entrepreneur.ses, des travailleur.ses détaché.es, des livreur.ses, chauffeurs et autres travailleur.ses des plateformes (Uber, Deliveroo, et autres). Citons seulement les 3000 décès par an dus à l'amiante.

Ces quelques chiffres rappellent l'hécatombe qui, année après année, décime le monde du travail. Et cela empirera encore si l'on doit travailler plus longtemps alors qu'on est usés par des décennies de boulot ! Les atteintes à la santé mentale sont aussi largement non reconnues.

En Normandie, selon les chiffres de la DREETS, plus de 5 100 travailleur.e.s sont déclarés inaptes chaque année et près de 95% sont licenciés par défaut d'aménagement du poste de travail. C'est équivalent de la fermeture d'un site comme Pétroplus tous les mois mais personne n'en parle ! Au niveau national, c'est un travailleur.e inapte toutes les 2 minutes !

Il y a urgence à imposer un changement radical de politique. Qu'a fait le gouvernement depuis un an ? Où en est le plan de prévention des accidents graves et mortels annoncé en janvier 2022 ? **Puisque dans son allocution du 17 avril, Macron semble découvrir qu'il existe un problème majeur de conditions de travail dans le pays, qu'il rétablisse en premier lieu les CHSCT qu'il a supprimés avec ses ordonnances de 2017 !**

Mobilisons-nous contre cette hécatombe !

Exigeons la recréation de CHSCT munis de véritables pouvoirs et de moyens ! Exigeons le doublement des effectifs de l'inspection du travail et des services de prévention (Carsat, médecine du travail), ainsi que le renforcement de leurs moyens juridiques d'action. L'action des services de santé au travail doit être centrée prioritairement sur la prévention des risques professionnels en renforçant leur présence en entreprise.

Face aux multiples infractions patronales au code du travail, l'impunité des employeurs et des donneurs d'ordre doit enfin être brisée. Il faut des poursuites systématiques et des sanctions exemplaires pour pousser les employeurs à faire de la prévention !

Les accidents du travail, les maladies professionnelles ne sont pas une fatalité. Les accidents industriels avec leurs effets environnementaux et sur la santé des citoyens non plus.

Rien ne changera sans mobilisation dans les entreprises, les services et les villes. D'autres rassemblements auront lieu en France, notamment un rassemblement devant le Ministère du Travail.

